

N° 2023-022

OBJET :

France Services Montriond
Passation d'un bail professionnel
avec Gros Holding Immo

L'an deux mil vingt-trois, le 17 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 11 janvier 2023

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, GALLAY Cyrille, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :21
pour :21
contre :00
abstention :00

Procuration a été donnée par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la CCHC est locataire des locaux de France Services à Montriond et souligne que la bail est arrivé à échéance. Il propose donc de passer un nouveau bail professionnel avec le propriétaire, Gros Holding Immo, pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} février 2023 et sur la base d'un loyer mensuel de 1 950 € et d'une provision pour charges mensuelles de 140 €.

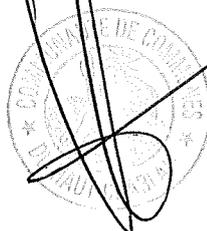
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- décide de passer un bail professionnel avec la société Gros Holding Immo dans les conditions qui lui ont été présentées,
- autorise Monsieur le Président à signer ce bail, joint en annexe de la présente délibération.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

